



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COSSAGE DU 02/11/2023 AU CLUB-HOUSE



Présents : Jean-Luc Van Keirsbilck, Jean-Marc Touplin, Christophe Langouet, Yanick Garnier, Vincent Manceau, Emmanuel Tremeau, Laurent Lefevre, Bernard Béasse, Anthony Fortun, Laurent Roulette, Louise Manceau, Alain Lopez, Martial Planchard, Maxime Divay, Franck Gauteur, Ludovic Ferron, Christelle Quentin, Jean Hautbois et Samuel Gohier.

Absents ou Excusés : Didier Robert, Jean-Pascal Dehove, Jean-Sébastien Doreau, Margaux Daudin, Olivier Hincelin et Cyril Geslin.

Ordre de la réunion :

- Arrivée et financement de Tolga
- Proposition candidat ESQ
- Besoins assos
- Sujets divers
- Prévisions Trésorerie
- Agenda

1- Arrivée et financement de Tolga



La marie de Cossé-le-Vivien a accepté de financer 0,2 ETP supplémentaire au COSSAGE pour l'embauche de Tolga CICEN. Avec le passage d'Etienne de 100% à 80%, il y a donc 0.2 ETP qui seront réappropriés sur le poste de Tolga. Il reste donc 0,6 ETP à financer pour le poste. Ayant besoin de 100% des heures de Tolga, l'USMC accepte la prise en charge de cette somme supplémentaire soit :

Calcul réalisé : L'embauche de Tolga donne un coût annuel brut de 26 740 euros – 4 923€ (0.2ETP Etienne) – 3 195€ (nouvelle subvention mairie), il reste un coût à fiancer de de 18 622€. Les 1445h/an de Tolga seront facturées 15 173€ à l'USMC à raison d'un coût horaire de 10.50€.

En enlevant les 15 173€ aux 18 622€, on obtient les 3 449€ qui seront donc à supporter par l'USMC.

Il n'y a pas de solution pour réduire les heures de Tolga à l'USMC en raison du grand nombre de licenciés et qu'il est responsable de plusieurs missions, notamment celle de la section féminine, en fort développement, avec déjà 100 licenciées.

2- Proposition candidat ESQ

Après le départ de Vincent, l'ESQ s'est positionnée afin de pouvoir recruter un nouvel éducateur par le biais du COSSAGE. Un candidat en la personne de Martin GENDRY s'est présenté et a fait bonne impression aux dirigeants de l'ESQ ainsi que Martial et Jean-Luc.

Etant déjà en contrat à 50% avec le rugby de Château-Gontier, il assurera les 50% restants avec l'ESQ. Il possède le diplôme nécessaire avec le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)

Il sera présent à Quelaines le mardi soir, mercredi, jeudi soir et samedi après-midi.

Si le bureau du COSSAGE valide son embauche, la date de prise de ses fonctions est fixée au 6 Novembre 2023.

En ce qui concerne le financement :

- 1- Le cout annuel s'élève à 13 872 euros pour le COSSAGE
- 2- L'ESQ prendra en charge 2 180 euros supplémentaires sur le même principe que l'USMC. (0.3ETP par la mairie et reste à charge 0.2ETP par ESQ)

Le contrat proposé à Martin est un CDI avec une période d'essai d'un mois reconductible. Les deux contrats (football et rugby) sont bien distincts. Château-Gontier ayant proposé un CDI directement, il était délicat de proposer un CDD seulement. (Tolga a lui été embauché en CDD).

Il est décrit comme une personne motivée et dynamique De plus, l'ESQ s'est engagé à fournir deux bénévoles pour chaque entraînement afin de l'accompagner durant les séances.

A l'unanimité, le bureau du COSSAGE valide l'embauche de Martin en CDI.

3- Besoins Assos

L'AGCV via le Tennis de Table et l'Athlétisme rencontrent de grandes difficultés pour l'animation de leurs séances du vendredi soir pour le ping-pong et du samedi matin pour l'athlé.

En effet, pour l'athlétisme, le besoin est particulièrement important le samedi matin en raison du grand nombre d'enfants.

Pour le tennis de table, il est trouvé des solutions de dépannage pour le moment mais il est difficile de trouver quelqu'un pour occuper ce rôle jusqu'à la fin de la saison. Il est évoqué la possibilité de créer une petite annonce d'embauche qui pourrait satisfaire les créneaux horaires du tennis de table (1h30), de l'athlé le samedi matin (environ 2h) et également l'UC Sud le samedi après-midi avec deux heures, soit un total de 5h30.

A (court) terme, si les agendas et les créneaux le permettent, l'objectif serait d'embaucher Alison à temps plein afin que toutes les associations bénéficient de son soutien.

4- Sujets divers

L'USMC demande à être en copie des mails lorsque Etienne et Tolga envoient leurs heures au COSSAGE afin de pouvoir contrôler les heures facturées et permettre un suivi des heures réalisées afin d'éviter des dépassements de facturation via un trop grand nombres d'heures supplémentaires.

5- Prévisions trésorerie

Le résultat prévisionnel de l'année 2023 est estimé à -10K€ à l'heure actuelle.

Avec le licenciement de Vincent et notamment l'URSSAF, le coût des animations scolaires en passant de 2 éducateurs à 4 désormais ainsi que le doublement des réunions employeurs/employés (passage également de 2 à 4 éducateurs), tous ces facteurs font parties des raisons qui expliquent ce résultat prévisionnel déficitaire. Les finances seront donc abordées lors de la prochaine réunion.



5- Agenda

La prochaine réunion du COSSAGE est fixée au **Judi 14 Décembre 2023** à 20h30 au Club-House.